



Communiqué de presse « Au travail, j'y vais autrement » : résultats du challenge régional Multimodal 2014

Le 5 juin, tous les établissements rhône-alpins étaient invités à participer au challenge mobilité régional « au travail, j'y vais autrement ».

Pour participer les établissements devaient inciter leurs employés à venir au travail autrement qu'avec leur voiture : à pied, à vélo, en bus ou car, en tram, en train, en covoiturage, ou bien sûr en combinant deux ou plusieurs de ces modes.

Les lauréats sont les établissements réaliser **la plus forte part modale alternative à la voiture individuelle** le jour de l'événement, autrement dit de **rassembler le plus de personnes venues autrement qu'avec leur voiture individuelle le jour de l'événement.**

L'ADTC et ses partenaires locaux (*Grenoble Alpes Métropole, SMTC Grenoble, Chambre de commerce et d'Industrie de Grenoble, Communauté de Communes du Voironnais, Communauté de communes du Grésivaudan, Ville de Grenoble,*) ont organisé ce Challenge, coordonné au niveau de Rhône-Alpes par le Conseil régional et l'ADEME.

Cette année les résultats généraux de toute la Rhône-Alpes seront dévoilés le 1^{er} juillet lors d'une remise des prix qui récompensera les meilleurs établissements sur la base d'un classement selon la catégorie de leur type de territoire. Cette cérémonie se déroulera à l'Hôtel de Région à Lyon à 16h30.

Dans la région urbaine grenobloise :

- **37706** salariés de la région urbaine grenobloise sensibilisés
- **131** établissements participants dont 16 regroupés dans le PDIE de la Presqu'île Scientifique
- Un taux de participation de **46 %**
- **191949** kilomètres alternatifs à la voiture individuelle parcourus
- l'équivalent de **31 tonnes de CO2** évitées
- **39 %** ont utilisé les TC (bus, car, tram, train) sur leur trajet « aller » domicile-travail
- **35 %** des participants ont utilisé le vélo
- **7 %** ont utilisé la marche
- **6 %** ont utilisé plusieurs modes
- **13 %** ont covoituré sur une partie ou la totalité de leur trajet

Le podium local dans chaque catégorie d'établissement est :

- **catégorie moins de 50 employés : 7 établissements exemplaires avec 100% de participation : Café Vosin(e)s, Covivo et Monunivert, Go-on-web, Holis Concept, Itris Automation Square, RCF Isère, Vivravélo**
- **catégorie 50 à 249 employés : (1) MNEI (2)SARL Eolas Groupe Business&Decision, (3) Bonitasoft (4) G-Scop et Grenoble INP Génie Industriel (5 ex-aequo) objet direct et CCI de Grenoble-siège**
- **catégorie 250 employés et plus : (1-a)Etablissement Scolaire Bayard (1-b) Centre financier Banque Postale (2) Grenoble Alpes Métropole (3) Bull S.A.S (4) PDIE Grenoble Presqu'île (5) Ville de Grenoble** – Cette catégorie permet de distinguer 2 Mentions spéciales : « Etablissement scolaire » à l'établissement Bayard et « PDIE » au PDIE Grenoble Presqu'île

L'ADTC et ses partenaires récompenseront les lauréats **le 24 juin 2013 À 17h30 À la Chambre de Commerce et d'industrie de Grenoble, accueil dans les salons au RDC.**

A cette occasion, plusieurs **acteurs de la mobilité** (Sémitag, **Trans'**isère, Pays voironnais, Cité Lib, etc) viendront présenter leurs actualités dans la région urbaine grenobloise. **Un temps d'échange en direct sur le thème de « Se déplacer autrement » !**

→ Contact : ADTC Grenoble 04 76 63 80 55